

**Estimations démographiques annuelles :
Canada, provinces et territoires
(Population totale seulement)
2023**



Date de diffusion : le 27 septembre 2023



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Avis aux lecteurs

Les estimations diffusées dans cette publication sont fondées sur les comptes du Recensement de 2021, ajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement (SDNR) et des réserves et établissements partiellement dénombrés (REPD), auxquels sont ajoutées les estimations de l'accroissement démographique pour la période allant du 11 mai 2021 à la date de l'estimation.

Ces estimations ne doivent pas être confondues avec les comptes du Recensement de 2021.

Les estimations démographiques par âge et genre fondées sur les comptes du Recensement de 2021, rajustés pour le SDNR et les REPD seront disponibles le 21 février 2024.

L'analyse de cette publication porte sur des données provisoires. Comme ces données seront révisées au cours de la prochaine année, il est possible que certaines tendances illustrées dans cette publication changent à la suite de ces révisions. Par conséquent, cette analyse doit être interprétée avec prudence.

La plupart des composantes, utilisées pour les estimations démographiques provisoires, sont estimées à l'aide de modèles démographiques ou sont fondées sur des sources de données moins complètes ou moins fiables, mais disponibles plus rapidement que celles utilisées pour les estimations mises à jour ou définitives.

Remerciements

La réalisation de cette publication et la diffusion des estimations démographiques annuelles reposent sur le travail assidu et méticuleux des membres de la Section des estimations démographiques du Centre de démographie.

Le Programme des estimations démographiques de Statistique Canada est reconnaissant du soutien et du partenariat continus avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui contribue grandement à l'obtention d'une estimation précise des résidents non permanents.

Nous tenons aussi à souligner la collaboration du personnel des services de la rédaction, des communications, de la traduction et de la diffusion travaillant à Statistique Canada qui a été essentielle à la réalisation de cette publication.

Table des matières

Faits saillants	6
Méthodologie	8
Qualité des données démographiques	16
Appendice A – Lexique.....	27
Appendice B – Sources et commentaires.....	32
Produits connexes.....	35

Tableaux statistiques

Tableau explicatif 1	Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 à 2021.....	17
Tableau explicatif 2	Erreurs de précocité annuelles les plus à jour des composantes, Canada, provinces et territoires.....	21
Tableau explicatif 3	Part de l'erreur de précocité moyenne absolue des composantes, 2016-2017 à 2020-2021, Canada, provinces et territoires.....	23
Tableau explicatif 4	Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2021	25

Les estimations démographiques totales annuelles pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les indicateurs de fécondité sont disponibles dans les Tableaux [13-10-0417-01](#), [13-10-0418-01](#), [17-10-0008-01](#), [17-10-0009-01](#), [17-10-0021-01](#), [17-10-0022-01](#), [17-10-0121-01](#) et [17-10-0147-01](#).

Faits saillants

Population totale, 1^{er} juillet 2023

- Entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023 (2022-2023), la population du Canada a augmenté de 1 158 705 personnes (2,9 %) pour atteindre 40 097 761 au 1^{er} juillet 2023. Cette augmentation dépasse largement celle observée l'année précédente (1,8 % en 2021-2022), et représente la plus forte croissance pour une période de douze mois depuis 1957 (3,3 %), lorsque le Canada avait accueilli plusieurs réfugiés de la Révolution Hongroise et que le Baby-Boom était à son plus haut.
- L'Alberta a connu la plus forte croissance parmi l'ensemble des provinces et territoires en 2022-2023 (4,0 %). Toutes les provinces d'un océan à l'autre ont connu leur plus forte croissance depuis au moins 2000-2001 et tous les territoires ont vu leur population augmenter.
- La migration internationale représentait 98 % de la croissance au Canada en 2022-2023. Cette proportion élevée est liée aux efforts déployés par le gouvernement du Canada pour [atténuer la pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs clés de l'économie](#), mais est aussi liée au [record du nombre de demandes d'immigration traitées durant l'année](#) par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
- L'accroissement de la population dû à la migration internationale en 2022-2023 s'élevait à 1 131 181, le plus haut niveau jamais enregistré. Cette croissance était aussi beaucoup plus élevée que celle observée une année auparavant (+654 308).
- L'augmentation estimée du nombre de résidents non permanent (RNP) en 2022-2023 fut la plus forte jamais enregistrée avec une hausse de 697 701, une hausse marquée lorsque comparée au record précédent de 195 772, observé seulement une année auparavant.
- L'accroissement dû au nombre estimé de RNP a dépassé celui dû aux nouveaux immigrants (468 817) en 2022-2023, poursuivant la tendance qui a débuté durant l'année de calendrier 2022.
- L'estimation du nombre de RNP au Canada a atteint 2 198 679 au 1^{er} juillet 2023, par rapport à 1 500 978 au 1^{er} juillet 2022. Le nombre de RNP a augmenté pour tous les types de permis au cours de la dernière année, les titulaires de permis de travail montrant la plus forte hausse (+401 669). Les nombres de titulaires de permis d'études (+104 710), de titulaires d'un permis de travail et d'étude (+83 988), et les demandeurs d'asile avec un permis de travail (+68 793) ont aussi augmenté de façon significative dans la dernière année.
- En 2022-2023, l'augmentation de la population due à la migration internationale a été la plus importante à avoir été enregistrée dans chaque province et territoire du Canada depuis que des données comparables existent (1971).
- Au 1^{er} juillet 2023, les RNP représentaient 5,5 % de la population au Canada. Parmi les provinces, cette proportion était la plus haute en Colombie-Britannique (7,3 %) et en Ontario (6,3 %), et la plus basse à Terre-Neuve et Labrador (2,4 %) et en Saskatchewan (2,5 %). Le nombre de 2,2 millions de RNP dépasse maintenant les [1,8 millions de personne autochtones dénombrées lors du recensement de la population de 2021](#).
- En 2022-2023, 348 370 Canadiens ont effectué une migration interprovinciale, un niveau semblable à celui observé l'année précédente (348 777). L'Alberta a connu des gains net records de 56 245 personnes résultants de ces échanges de population avec les autres provinces. Ces gains étaient non seulement les plus élevés pour une année pour l'Alberta, mais les plus élevés jamais enregistrés par n'importe quelle province ou territoire depuis que des données comparables existent (1971-1972).
- L'Alberta a aussi enregistré un solde migratoire interprovincial positif des échanges avec chaque province et territoire en 2022-2023. Par rapport à l'année dernière, le changement le plus important a été observé dans les migrations entre la Colombie-Britannique et l'Alberta. Alors qu'en 2021-2022 l'Alberta enregistrait des pertes nettes de 8 301 personnes avec la Colombie-Britannique, elle a connu des gains nets de 16 462 en 2022-2023.

- L'Ontario a enregistré un solde migratoire interprovincial négatif qui s'est traduit par des pertes nettes de 41 929 personnes en 2022-2023. Ce chiffre représente les plus grandes pertes annuelles de la province dues aux échanges migratoires depuis que des données comparables existent (1971-1972). Parmi toutes les provinces, ce solde migratoire arrive au deuxième rang des plus importantes pertes après le niveau enregistré par le Québec en 1977-1978 (-46 429), [une période marquée par le grand nombre de membres de la minorité anglophones qui avaient quitté la province.](#)

Méthodologie

En date du 27 septembre 2023, des révisions ont été apportées aux estimations de la population. Les estimations de la population pour la période allant de juillet 2016 à juillet 2023 ont été mises à jour selon les comptes du Recensement de 2021 rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement ainsi que pour les réserves et établissements partiellement dénombrés.

Cette section décrit les concepts, les sources de données et les méthodes utilisés pour produire les estimations démographiques. Les estimations démographiques sont produites afin de mesurer les effectifs de population selon divers caractéristiques et niveaux géographiques entre deux recensements. Les estimations démographiques sont les estimations officielles de la population au niveau national, provincial et territorial.

Les estimations postcensitaires ont comme base le Recensement de 2021.

Estimations de la population

Estimations de la population totale

Catégories d'estimations

Les estimations de la population peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide des comptes de deux recensements consécutifs rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)¹ et des estimations postcensitaires. La production d'estimations intercensitaires consiste à mettre à jour les estimations postcensitaires à l'aide des comptes d'un nouveau recensement rajustés pour le SDNR¹.

Les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement rajusté pour le SDNR¹ et des composantes de l'accroissement démographique. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont plus récentes que celles du dernier recensement rajusté pour le SDNR¹, mais elles présentent une plus grande variabilité à mesure que l'on s'éloigne de la date de ce recensement.

Niveaux des estimations

La production des estimations de population entre les recensements nécessite l'utilisation de données tirées de dossiers administratifs ou d'enquêtes. La qualité des estimations de population dépend donc de l'accès à plusieurs fichiers de données administratives mis à la disposition de Statistique Canada par divers ministères canadiens et étrangers. Puisque certaines composantes ne sont disponibles que plusieurs mois après la date de référence, trois types d'estimations postcensitaires sont produits. Celles-ci peuvent être postcensitaires provisoires (PP), postcensitaires mises à jour (PR) ou postcensitaires définitives (PD). Le délai entre la date de référence et la disponibilité des estimations est de trois mois pour les provisoires et de deux à trois ans pour les définitives. Bien qu'elle nécessite une plus grande vigilance des utilisateurs, la production de trois séries successives d'estimations permet de concilier l'actualité et la qualité des estimations. Tous les tableaux précisent le niveau des estimations qu'ils contiennent.

Calcul des estimations postcensitaires de la population

Les estimations de la population sont produites à partir de la méthode des composantes, et ce, à la fois pour les estimations provisoires, mises à jour et définitives. La méthode des composantes consiste à ajouter ou à retrancher à l'effectif de la population du recensement le plus récent, rajusté pour le SDNR¹ (c'est-à-dire le sous-dénombrement moins le surdénombrement), le nombre de naissances, de décès et les composantes migratoires interprovinciales et internationales.

1. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves et établissements partiellement dénombrés (REPD) et l'ajustement démographique (pour les estimations par âge et genre).

A. À l'échelle provinciale et territoriale pour la population totale

Les estimations sont d'abord produites à l'échelle des provinces et territoires, puis totalisées pour obtenir l'estimation de la population du Canada.

L'équation de la méthode des composantes pour estimer la population totale des provinces ou territoires est la suivante :

$$P_{(t+i)} = P_{(t)} + B_{(t,t+i)} - D_{(t,t+i)} + I_{(t,t+i)} - E_{(t,t+i)} + RE_{(t,t+i)} + \Delta NPR_{(t,t+i)} + \Delta N_{\text{inter}}_{(t,t+i)} + \text{Resid}_{(t,t+i)}$$

où, pour chaque province et territoire :

$(t, t + i)$	=	intervalle entre les temps t et t+i;
$P_{(t+i)}$	=	estimation de la population au temps t+i;
$P_{(t)}$	=	population de départ au temps t (recensement rajusté pour le SDNR ¹ ou estimation la plus récente);
B	=	nombre de naissances;
D	=	nombre de décès;
I	=	nombre d'immigrants;
E	=	nombre d'émigrants;
RE	=	nombre d'émigrants de retour;
ΔNPR	=	solde de résidents non permanents;
ΔN_{inter}	=	solde de la migration interprovinciale;
Resid	=	écart résiduel (pour les estimations intercensitaires).

B. Niveaux des estimations

La différence entre les estimations de population postcensitaires provisoires² et définitives réside dans l'actualité des composantes. Dans le cas où toutes les composantes sont provisoires, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire provisoire (PP). À l'inverse, si elles sont toutes définitives, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire définitive (PD). Toutes les autres combinaisons de niveaux sont qualifiées de postcensitaires mises à jour (PR).

Population de départ et composantes de l'accroissement démographique

A. Population de départ

Les populations de départ sont issues des recensements quinquennaux de 1971 à 2021. L'univers de la population du Recensement de 2021 comprend les groupes suivants :

- Les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation), les immigrants reçus (résidents permanents), et (depuis 1991) les résidents non permanents. Les résidents non permanents sont des personnes qui ont demandé le statut de réfugié [demandeurs d'asile], ou des personnes ayant un permis de travail ou d'études et les membres de leur famille vivant avec elles³. Toutes ces personnes sont incluses dans la population, pourvu qu'elles aient un lieu habituel de résidence au Canada.
- La population totale comprend également certains citoyens canadiens et immigrants reçus (résidents permanents) vivant à l'extérieur du pays : les employés du gouvernement travaillant à l'extérieur du Canada, le personnel des ambassades en affectation dans d'autres pays, les membres des Forces armées canadiennes en poste à l'extérieur du Canada, et les membres d'équipage de navires marchands canadiens et leur famille. Ensemble, ils sont désignés comme des « personnes vivant à l'extérieur du Canada ».
- Les résidents étrangers sont exclus des données du recensement, notamment les résidents d'un autre pays en visite au Canada de façon temporaire, les représentants du gouvernement d'un autre pays en affectation au Canada et les membres des forces armées d'un autre pays en poste au Canada.

2. Dans ce cas, le terme provisoire fait également référence à mise à jour.

3. L'univers du recensement comprend également les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de séjour temporaire (anciennement appelé permis ministériel) et les membres de leur famille vivant avec elles.

Les populations de départ sont rajustées selon les étapes suivantes :

- rajustement de la population pour le SDNR;
- ajout d'estimations indépendantes de la population des réserves et établissements partiellement dénombrés en 1991, 1996, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021;
- rajustement pour le dénombrement anticipé dans certaines régions du Nord du Québec, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en 1991 et en 1996;
- addition des estimations du nombre de RNP en 1971, 1976, 1981 et 1986. Depuis 1991, les RNP font partie de l'univers du recensement;
- estimation de la population de départ au 1^{er} juillet par addition ou soustraction des composantes de l'accroissement démographique entre la date du recensement et le 30 juin;
- ajustement démographique aux âges avancés est un ajustement de la structure par âge des populations censitaires de 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021 selon le genre pour chaque province et territoire. Pour la même période, il y a également un ajustement pour la population d'âge 0.

Rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)

Le rajustement pour le SDNR est une étape importante. Le SDNR correspond à l'écart entre le nombre de personnes qui auraient dû être recensées, mais ne l'ont pas été (sous-dénombrement) et le nombre de personnes qui ont été recensées, mais n'auraient pas dû l'être ou qui ont été comptées plus d'une fois (surdénombrement).

Les études de couverture fournissent une estimation du sous-dénombrement aux recensements de 1991, [1996](#), [2001](#), [2006](#), [2011](#), [2016](#) et 2021 aux échelons provincial et territorial, et à l'échelle provinciale uniquement aux recensements de 1971, 1976, 1981 et 1986. L'estimation du surdénombrement pour les provinces et territoires n'est disponible que pour les sept derniers recensements (1991 à 2021). Pour estimer le surdénombrement des recensements précédents, on suppose que le rapport du surdénombrement au sous-dénombrement observé en 1991 est le même que celui survenu à chaque recensement entre 1971 et 1986. Pour estimer le SDNR pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest avant 1991, on suppose que le rapport entre le SDNR pour chaque territoire et les dix provinces observées en 1991 est le même que celui observé à chaque recensement entre 1971 et 1986.

Par souci d'uniformité, on a révisé en 1998 les estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement au Recensement de 1991 de façon à tenir compte des améliorations méthodologiques apportées aux études de couverture du Recensement de 1996. Cette modification a changé le SDNR des recensements de 1971 à 1986. De même, on a révisé en 2003 les estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de 1996.

B. Naissances et décès

Les nombres de naissances et de décès proviennent directement des statistiques de l'état civil du Centre de données sur la santé de la population de Statistique Canada. Bien que Statistique Canada gère le Système national de statistiques de l'état civil, ce sont les bureaux centraux de la statistique de l'état civil des provinces et des territoires qui sont chargés de recueillir et de traiter l'information tirée de ces dossiers administratifs. Aux termes des lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou de textes législatifs équivalents), l'enregistrement de toute naissance vivante et de tout décès est obligatoire, et chaque province et territoire fournit ces renseignements à Statistique Canada.

L'univers des statistiques de l'état civil appliqué aux estimations démographiques comprend les naissances et les décès survenus au Canada et dont le lieu habituel de résidence soit de la mère ayant donné naissance, soit de la personne décédée, est le Canada. Tout décès ou naissance survenu à l'extérieur du Canada, même si la mère ou la personne décédée est Canadienne, est exclu de la population de l'état civil.

Les statistiques de l'état civil selon la province ou le territoire de résidence sont utilisées pour produire les estimations de naissances et décès définitives. Toutefois, avant 2011, les estimations définitives peuvent différer des données diffusées par le Centre de données sur la santé de la population en raison de l'imputation faite sur certaines valeurs inconnues. De plus, pour les estimations de décès, l'âge représente l'âge en début de période (1^{er} juillet) et non celui au moment de l'événement comme pour les données du Centre de données sur la santé de la population. Le Centre de données sur la santé de la population diffuse maintenant des nombres provisoires que le Centre de démographie utilise. Toutefois ces données ne sont pas définitives.

En l'absence de données des statistiques de l'état civil, le nombre de naissances est estimé à partir des quotients trimestriels de fécondité par groupe d'âge de la mère. Le nombre de décès est estimé à partir des quotients trimestriels de mortalité par groupe d'âge et genre. Ces méthodes sont utilisées pour le calcul des estimations provisoires².

Traitement particulier dans le cas des estimations provisoires² du Québec, de la Colombie-Britannique et du Yukon

Le Québec et la Colombie-Britannique fournissent leurs plus récentes estimations de naissances et de décès. Elles sont utilisées pour les estimations provisoires². Pour les estimations définitives, les naissances et décès de ces provinces sont tirés des statistiques de l'état civil compilées par le Centre de données sur la santé de la population. À partir de l'année 2017, le nombre total des naissances et des décès du Yukon proviennent de leur agence statistique.

Niveaux des estimations

Pour les différences entre les estimations provisoires² et définitives vous référer à la section **B. Naissances et décès** ci-haut.

C. Immigrants

Un immigrant désigne une personne qui est un résident permanent ou un immigrant reçu. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les personnes nées à l'étranger d'un parent canadien ne sont pas des immigrants et sont plutôt incluses dans la composante de l'émigration de retour.

Pour le Centre de démographie, les termes « immigrant », « immigrant reçu » et « résident permanent » font référence au même concept.

À l'instar des estimations sur les naissances et les décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est également réglementée. Au Canada, l'immigration est réglementée depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) recueille et traite les dossiers administratifs des résidents permanents. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC) (jusqu'en octobre 2015, les données étaient tirées des fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL)). Cette information permet d'estimer le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de résident permanent à une date donnée.

L'estimation du nombre d'immigrants s'effectue principalement à partir de la date de l'octroi de la résidence permanente ou du droit d'établissement de la personne au Canada.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires² et définitives réside dans l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Comme les fichiers du SMGC sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année afin de mettre à jour les estimations d'immigrants. Les estimations des immigrants sont provisoires la première année et définitives la seconde année.

D. Résidents non permanents

Un résident non permanent désigne une personne d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeur d'asile).

Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également inclus, sauf si ces membres de la famille sont déjà citoyens canadiens, immigrants reçus (ou résidents permanents) ou résidents non permanents eux-mêmes.

Pour le Centre de démographie, les termes « résident non permanent » et « immigrant temporaire » font référence au même concept.

À l'instar des naissances et des décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est réglementée. Au Canada, les résidents temporaires et les demandeurs d'asile sont réglementés depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR). Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), de pair avec d'autres ministères, recueillent et traitent les dossiers administratifs des demandeurs d'asile. IRCC recueille et traite également les dossiers administratifs des titulaires de permis de travail, d'études et de séjour temporaire au Canada. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC) (jusqu'en octobre 2015, les données sont tirées des fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL)). Cette information sert de base pour obtenir le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de résidence temporaire ou qui sont des demandeurs d'asile. Ensuite, Statistique Canada applique différents ajustements méthodologiques, notamment tirés de l'appariement entre les recensements et les données d'IRCC, ce qui permet d'obtenir les estimations du nombre de résidents non permanents (RNP).

On estime le nombre de personnes présentes dans le système administratif d'IRCC à une date déterminée par la période à l'étude. On estime tout d'abord les nombres de RNP en fin de période duquel on retranche les nombres de RNP en début de période. Ces estimations sont ensuite utilisées pour obtenir les RNP entrants et sortants, lesquelles permettent de calculer le solde des RNP qui est par la suite utilisé dans le calcul des estimations de population.

Tous les résidents non permanents qui ont été admis à une date antérieure à la date de référence sont inclus dans l'estimation. Dans le cas des demandeurs d'asile, ils sont comptés comme RNP à partir de la date de leur demande de statut de réfugié au Canada.

Une personne sera exclue de l'estimation des résidents non permanents si elle remplit certains critères qui dépendent du fait qu'elle est titulaire d'un permis ou demandeuse d'asile. Un titulaire de permis est exclu de la population si la date d'échéance du permis est atteinte, s'il obtient un statut de résident permanent (en quel cas il sort de la population des RNP pour être comptabilisé parmi les immigrants) ou s'il est déporté. Les mêmes conditions s'appliquent aussi aux demandeurs d'asile. Cependant, comme une demande d'asile ne comprend pas de date de fin, la personne est considérée au pays jusqu'à un maximum de dix ans.

La méthode d'estimation des RNP a été modifiée en 2023. Cette nouvelle méthode est appliquée à partir de juillet 2021. Elle comprend de nouveaux ajustements pour :

- les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis qui ne sont pas citoyens canadiens, immigrants reçus (résidents permanents) ou résidents non permanents eux-mêmes ;
- les délais de traitement des prolongements de permis d'IRCC, notamment induits par la pandémie de COVID-19 ;
- les permis de travail ouverts pour lesquels la province ou le territoire d'intention est manquant.

Comme les fichiers du SMGC sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année jusqu'à ce que les estimations des soldes de RNP soient définitives.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires² et définitives est l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Comme les fichiers du SMGC sont continuellement mis à jour, de nouvelles totalisations sont effectuées chaque année afin de mettre à jour les estimations des soldes de RNP. Les estimations des RNP sont provisoires la première année et mise à jour l'année suivante. Elles sont finalisées deux à trois ans après l'année de référence au moment où toutes les autres composantes sont également définitives.

E. Émigration

L'émigration est divisée en émigration de long terme et en émigration de court terme aux fins du calcul du nombre d'émigrants. L'émigration de court terme faisait auparavant partie du solde de l'émigration temporaire. Seules les estimations du nombre d'émigrants sont publiées.

Un émigrant est une personne qui a rompu ses liens résidentiels et fiscaux avec le Canada et qui a établi sa résidence de long ou de court terme dans un autre pays. Pour estimer le nombre d'émigrants, on utilise des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics », des données recueillies par le programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) et des données tirées du fichier T1 sur la famille T1FF⁴. La première source permet d'estimer l'émigration vers les États-Unis. À l'aide des données du programme de l'ACE, on estime l'émigration vers les autres pays. Pour ce faire, on doit rajuster les estimations des enfants émigrants puisque le programme n'est pas universel et ne fournit pas de renseignements directs sur le nombre d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de l'ACE. Comme la complétude des dossiers administratifs de l'ACE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué quand on utilise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants selon deux versions de fichiers de l'ACE;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de l'ACE ou qui ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimées à celle tirée des fichiers de l'ACE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à l'ACE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du fichier T1FF⁴;
- de la propension différentielle à émigrer des adultes par rapport à celle des enfants. Ce facteur permet d'obtenir le taux d'émigration de la population âgée de 18 ans et plus.

Les estimations relatives à l'émigration des adultes vers les États-Unis viennent directement du U.S. Department of Homeland Security. Comme le programme de l'ACE ne fournit pas de données directes sur les adultes émigrants, le dernier facteur de correction a été utilisé pour estimer le nombre d'adultes émigrant vers des pays autres que les États-Unis.

L'émigration des adultes additionnée à l'émigration des enfants (une fois rajustée pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle) génère l'émigration de long terme pour l'ensemble de la population.

Les distributions par province et territoire sont tirées des nombres d'émigrants dans les données fiscales (T1FF⁴) une fois ajustés pour tenir compte de la couverture variable du T1FF⁴ selon la province ou territoire.

Les estimations du nombre d'émigrants de court terme sont tirées de l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement (ESoR). L'ESoR donne une estimation du nombre de personnes qui ont quitté le Canada temporairement au cours d'une période intercensitaire et qui sont toujours à l'étranger en fin de période.

Les estimations quinquennales du nombre d'émigrants de court terme sont d'abord calculées à l'échelle du Canada. Elles sont ensuite distribuées par province et territoire ainsi que mensuellement selon la répartition des données de l'émigration de long terme pour la période intercensitaire.

Enfin, le nombre d'émigrants de court terme ne peut être estimé que pour la période intercensitaire précédant le dernier recensement. Pour la période postcensitaire, le quotient de la dernière année disponible (2021-2022) est appliqué à l'estimation de la population en début d'année à estimer.

Finalement, le nombre d'émigrants est calculé en additionnant les émigrants de long et de court terme.

4. Le fichier T1 sur les familles T1FF est dérivé du fichier T1 de l'Agence du revenu du Canada (ARC) par le Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique de Statistique Canada.

Veillez noter qu'il est attendu que les estimations des plus récentes périodes soient très semblables. En l'absence de sources de données plus à jour, le quotient d'émigration de la dernière année disponible est appliqué à l'estimation de la population en début d'année à estimer.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources utilisées pour estimer cette composante. On utilise la même méthode d'estimation.

F. Émigration de retour

Un émigrant de retour est une personne qui revient au Canada après avoir été classée dans la catégorie des émigrants. Selon une méthode analogue à celle de l'émigration, les calculs sont effectués séparément pour l'émigration de long terme de retour et l'émigration de court terme de retour.

Pour estimer le nombre d'émigrants de long terme de retour, on utilise des données tirées des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du fichier T1FF⁴. On applique à ces estimations des facteurs de rajustement pour tenir compte de la non-universalité du programme, de même qu'un ratio adultes-enfant afin d'estimer les retours d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de l'ACE. Comme la complétude des dossiers administratifs de l'ACE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué quand on utilise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants de retour selon deux versions de fichiers de l'ACE;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de l'ACE ou qui ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimée à celle tirée des fichiers de l'ACE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à l'ACE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du fichier T1FF⁴;
- du ratio adultes-enfant qui est obtenu à partir des données du Recensement de 2021.

Les estimations du nombre d'émigrants de court terme de retour sont quant à elles tirées de deux sources : le recensement et les estimations du nombre d'émigrants de long terme de retour du Centre de démographie. Le recensement donne le nombre de personnes qui étaient à l'extérieur du Canada au recensement précédent et qui sont revenues au pays au cours de la période intercensitaire. Comme cette population exclut les enfants de moins de 5 ans, un ajustement est calculé pour estimer le nombre d'émigrants de court terme de retour à ces âges. Pour déduire les retours d'émigrants de court terme, on soustrait la composante des émigrants de long terme de retour estimée par le Centre de démographie des comptes du recensement.

Les estimations quinquennales du nombre d'émigrants de court terme de retour sont calculées à l'échelle du Canada. La répartition provinciale, territoriale et mensuelle, ainsi que la façon de produire les estimations pour la période postcensitaire sont les mêmes que celles utilisées pour l'émigration de court terme.

Finalement, le nombre d'émigrants de retour est calculé en additionnant les émigrants de long et de court terme de retour.

Veillez noter qu'il est attendu que les estimations des plus récentes périodes soient très semblables. En l'absence de sources de données plus à jour, le quotient d'émigration de retour de la dernière année disponible est appliqué à l'estimation de la population en début d'année à estimer.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources utilisées pour estimer cette composante. On utilise la même méthode d'estimation.

G. Migration interprovinciale

La migration interprovinciale correspond à l'ensemble des déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre qui entraînent un changement du lieu habituel de résidence. Comme pour l'émigration, il n'existe aucune disposition légale relative à l'enregistrement de la migration interprovinciale au Canada. Ces mouvements doivent donc être estimés à l'aide de données tirées des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du fichier T1FF⁴.

Les estimations définitives de la migration interprovinciale sont obtenues en comparant les adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers de deux années consécutives. La migration des personnes à charge du déclarant doit toutefois être imputée. Un ajustement supplémentaire est également nécessaire afin de rajuster les estimations pour tenir compte des migrants qui ne remplissent pas de déclarations de revenus. De 2001-2002 à 2005-2006, ce rajustement a été légèrement modifié (pour de plus amples informations voir [Wilkinson, 2004](#)). À partir de 2006-2007, ce rajustement a également été légèrement modifié (Cyr, 2008 – document interne).

Les déclarations de revenu n'étant pas disponibles au moment de la préparation des estimations provisoires², l'estimation de la migration interprovinciale provisoire² provient des dossiers administratifs de l'ACE, desquels on déduit la migration des enfants (0 à 17 ans) inscrits au programme. Par la suite, on doit rajuster les estimations pour tenir compte des enfants qui ne sont pas inscrits au programme de l'ACE. Finalement, l'effectif des adultes migrants est dérivé des enfants migrants et de facteurs calculés d'après le fichier T1FF⁴. Par conséquent, les trois facteurs de rajustement suivants sont appliqués afin de tenir compte de :

- la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas inscrites au programme de l'ACE. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimée à celle tirée des fichiers de l'ACE;
- la propension différentielle à migrer des enfants inscrits au programme de l'ACE par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux de sorties des enfants inscrits au programme de l'ACE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur la dernière année disponible du fichier T1FF⁴;
- la propension différentielle à migrer des adultes par rapport à celle des enfants. Ce facteur permet d'obtenir le taux de sorties de la population âgée de 18 ans et plus par province ou territoire d'origine et de destination. Il est obtenu en calculant le rapport du taux central de migration des adultes à celui des enfants. Ces facteurs sont estimés à partir des données du fichier T1FF⁴ des trois dernières années disponibles.

Les taux de migration des adultes sont appliqués à l'estimation de la population des adultes. La migration des adultes additionnée à la migration des enfants fournit la migration interprovinciale pour l'ensemble de la population.

Depuis 2015, la méthode d'estimation de la migration interprovinciale a été modifiée. Cette nouvelle méthode est appliquée à partir de juillet 2011. Afin de diminuer l'écart entre la série annuelle provisoire (qui provenait de la somme des 12 matrices de migration mensuelle) et la série annuelle définitive, les microdonnées de l'ACE ont été employées. L'utilisation des microdonnées permet d'estimer la migration pour différentes périodes (mensuelle, trimestrielle et annuelle). Cela permet également d'améliorer la comparabilité entre les estimations provisoires et définitives. Les estimations annuelles définitives (T1FF⁴) sont maintenant réparties par trimestre sur la base des estimations provisoires² trimestrielles dérivées des microdonnées de l'ACE. Il est important de noter qu'avec l'utilisation des microdonnées de l'ACE, il n'est pas possible d'additionner les estimations trimestrielles d'entrants et de sortants interprovinciaux afin d'obtenir les estimations annuelles. Il est toutefois possible d'additionner les estimations trimestrielles du solde de la migration interprovinciale pour obtenir les estimations annuelles.

Niveaux des estimations

Pour les différences entre les estimations provisoires² et définitives, au niveau de la migration interprovinciale totale, vous référer à la section **G. Migration interprovinciale** ci-haut.

Estimations intercensitaires de la population

Après chaque recensement, on produit des estimations intercensitaires (c'est-à-dire des estimations de population pour des dates de référence comprises entre deux recensements). Ces estimations permettent d'assurer une cohérence entre les estimations postcensitaires antérieures et les nouveaux comptes du recensement rajustés pour le SDNR¹.

La production d'estimations intercensitaires comporte deux étapes principales :

- le calcul de l'erreur en fin de période;
- la répartition linéaire de l'erreur en fin de période.

L'erreur en fin de période est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires, au jour du recensement, et la population dénombrée lors de ce recensement rajustée pour le SDNR¹.

Cette erreur est répartie uniformément au cours de la période intercensitaire selon le nombre de jours pour chacun des mois.

Qualité des données démographiques

Les estimations sont entachées d'une certaine marge d'imprécision qui provient de deux types d'erreur :

- des erreurs des données du recensement;
- des imperfections des autres sources de données et des méthodes d'estimations des composantes.

Données du recensement

A. Erreurs de couverture, de réponse et de traitement

Les erreurs attribuables aux données de recensement peuvent être divisées en deux groupes : réponse et traitement, et couverture. Le premier groupe comprend les erreurs de non-réponse, l'interprétation erronée de la part des répondants, le codage et l'imputation des non-réponses. Les erreurs du second groupe sont dues principalement aux estimations du sous-dénombrement et à un degré moindre, au surdénombrement. Ces deux types d'erreur sont inhérents à n'importe quelle enquête.

Les erreurs de couverture se produisent lorsqu'on manque des logements et/ou des personnes, qu'on les inclut à tort (à l'exception des recensements de 2006, 2011, 2016 et 2021 où les personnes incluses à tort ne font pas partie de l'Étude sur le surdénombrement du recensement) ou qu'on les compte plus d'une fois. Après chaque recensement, Statistique Canada entreprend des études de couverture pour mesurer ces erreurs. Les principales études sont l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement (ESoR) et l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESuR). On tire de ces études des estimations de sous-dénombrement et de surdénombrement avec lesquelles le Centre de démographie rajuste la population dénombrée au recensement par province et territoire.

Lors de l'élaboration des populations de départ, le Programme des estimations démographiques (PED) corrige les populations du recensement pour les erreurs de couverture seulement. Cette correction, basée sur les résultats des études de couverture, est sujette principalement aux erreurs dues à l'échantillonnage et, dans une moindre mesure, à des erreurs de traitement. Les tests statistiques indiquent que les ajustements pour la couverture améliorent la qualité des données du recensement. Le PED utilise les estimations des études de couverture pour les provinces et les territoires. Cependant, étant donnée la taille des échantillons de ces études, les estimations par âge et genre sont modélisées. De plus, on suppose que les taux de couverture estimés pour une province ou un territoire s'appliquent aux régions situées à l'intérieur de cette province ou territoire. Par ailleurs, avant 1993⁵, le PED utilisait des données du recensement non corrigées pour les erreurs de couverture dans son programme des estimations. Des études de couverture avaient cependant été menées pour mesurer le sous-dénombrement, mais aucune étude ne mesurait le surdénombrement. Suite à la décision d'intégrer la correction pour la couverture à la population dénombrée depuis 1991, le PED a dû réviser les estimations de population pour la période de 1971

5. En septembre 1993, le PED a profité de l'intégration des comptes du Recensement de 1991 pour produire une série d'estimations débutant en 1971 et incluant le sous-dénombrement net du recensement.

à 1992. La correction repose sur les résultats des études de couverture de cette période et sur des hypothèses concernant le rapport entre le niveau de surdénombrement et le niveau de sous-dénombrement d'après les résultats trouvés dans les études de couverture subséquentes.

Les corrections apportées aux données du recensement pour le SDNR¹ améliorent, en général, la qualité des estimations en compensant pour le sous-dénombrement différentiel aux différents recensements selon l'âge, le genre et par province et territoire.

Tableau explicatif 1

Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 à 2021

Géographie	Population recensée	Sous-dénombrement net du recensement	Réserves et établissements partiellement dénombrés	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
	nombre				pourcentage
2021¹					
Canada	36 991 981	1 142 239	58 480	38 192 700	3,14
Terre-Neuve-et-Labrador	510 550	16 234	0	526 784	3,08
Île-du-Prince-Édouard	154 331	6 901	0	161 232	4,28
Nouvelle-Écosse	969 383	27 852	0	997 235	2,79
Nouveau-Brunswick	775 610	13 624	0	789 234	1,73
Québec	8 501 833	42 868	18 759	8 563 460	0,72
Ontario	14 223 942	585 370	18 693	14 828 005	4,07
Manitoba	1 342 153	39 283	9 063	1 390 499	3,48
Saskatchewan	1 132 505	34 912	11	1 167 428	2,99
Alberta	4 262 635	153 165	11 108	4 426 908	3,71
Colombie-Britannique	5 000 879	212 846	846	5 214 571	4,10
Yukon	40 232	2 467	0	42 699	5,78
Territoires du Nord-Ouest	41 070	3 589	0	44 659	8,04
Nunavut	36 858	3 128	0	39 986	7,82
2016¹					
Canada	35 151 728	849 727	27 790	36 029 245	2,44
Terre-Neuve-et-Labrador	519 716	9 774	0	529 490	1,85
Île-du-Prince-Édouard	142 907	3 464	0	146 371	2,37
Nouvelle-Écosse	923 598	17 809	0	941 407	1,89
Nouveau-Brunswick	747 101	15 735	0	762 836	2,06
Québec	8 164 361	35 191	11 985	8 211 537	0,57
Ontario	13 448 494	381 542	11 640	13 841 676	2,84
Manitoba	1 278 365	31 895	0	1 310 260	2,43
Saskatchewan	1 098 352	34 844	0	1 133 196	3,07
Alberta	4 067 175	115 968	4 043	4 187 186	2,87
Colombie-Britannique	4 648 055	197 267	122	4 845 444	4,07
Yukon	35 874	2 370	0	38 244	6,20
Territoires du Nord-Ouest	41 786	2 939	0	44 725	6,57
Nunavut	35 944	929	0	36 873	2,52
2011¹					
Canada	33 476 688	759 125	37 392	34 273 205	2,32
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	10 192	0	524 728	1,94
Île-du-Prince-Édouard	140 204	3 386	0	143 590	2,36
Nouvelle-Écosse	921 727	21 911	0	943 638	2,32
Nouveau-Brunswick	751 171	3 930	0	755 101	0,52
Québec	7 903 001	73 240	16 882	7 993 123	1,13
Ontario	12 851 821	369 874	14 926	13 236 621	2,91
Manitoba	1 208 268	21 698	608	1 230 574	1,81
Saskatchewan	1 033 381	29 580	768	1 063 729	2,85
Alberta	3 645 257	128 584	4 094	3 777 935	3,51
Colombie-Britannique	4 400 057	91 280	114	4 491 451	2,03
Yukon	33 897	1 356	0	35 253	3,85
Territoires du Nord-Ouest	41 462	1 977	0	43 439	4,55
Nunavut	31 906	2 117	0	34 023	6,22

Tableau explicatif 1**Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 à 2021**

Géographie	Population recensée	Sous-dénombrement net du recensement	Réserves et établissements partiellement dénombrés	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
	nombre				pourcentage
2006¹					
Canada	31 612 897	868 658	40 115	32 521 670	2,79
Terre-Neuve-et-Labrador	505 469	5 046	0	510 515	0,99
Île-du-Prince-Édouard	135 851	1 903	0	137 754	1,38
Nouvelle-Écosse	913 462	24 558	0	938 020	2,62
Nouveau-Brunswick	729 997	16 059	0	746 056	2,15
Québec	7 546 131	60 751	16 600	7 623 482	1,01
Ontario	12 160 282	465 824	15 391	12 641 497	3,81
Manitoba	1 148 401	34 330	0	1 182 731	2,90
Saskatchewan	968 157	22 594	739	991 490	2,35
Alberta	3 290 350	111 353	7 272	3 408 975	3,48
Colombie-Britannique	4 113 487	121 551	113	4 235 151	2,87
Yukon	30 372	1 805	0	32 177	5,61
Territoires du Nord-Ouest	41 464	1 620	0	43 084	3,76
Nunavut	29 474	1 264	0	30 738	4,11
2001¹					
Canada	30 007 094	924 430	34 539	30 966 063	3,10
Terre-Neuve-et-Labrador	512 930	9 401	0	522 331	1,80
Île-du-Prince-Édouard	135 294	1 325	0	136 619	0,97
Nouvelle-Écosse	908 007	24 521	0	932 528	2,63
Nouveau-Brunswick	729 498	20 095	0	749 593	2,68
Québec	7 237 479	140 232	12 648	7 390 359	2,07
Ontario	11 410 046	436 349	15 960	11 862 355	3,81
Manitoba	1 119 583	30 903	110	1 150 596	2,70
Saskatchewan	978 933	21 231	581	1 000 745	2,18
Alberta	2 974 807	69 857	4 977	3 049 641	2,45
Colombie-Britannique	3 907 738	164 542	263	4 072 543	4,05
Yukon	28 674	1 423	0	30 097	4,73
Territoires du Nord-Ouest	37 360	3 295	0	40 655	8,10
Nunavut	26 745	1 256	0	28 001	4,49

1. Les nombres et les taux sont tirés de la Contre-vérification des dossiers (CVD), de l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement (ESoR) et de l'Étude du surdénombrement du recensement (ESuR). Ils comprennent les résidents non permanents.

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Le rajustement intègre également les résultats d'une étude sur l'estimation des personnes vivant dans des réserves et établissements partiellement dénombrés pour compléter la correction des données du recensement pour les erreurs de couverture. Les résultats des études de couverture contiennent principalement des erreurs aléatoires liées à l'échantillonnage.

Ces rajustements ont un impact direct sur :

- l'erreur en fin de période et sa distribution par âge et genre à l'intérieur d'une même province ou territoire, de même que par province ou territoire, étant donné la variation du SDNR¹ et sa distribution d'un recensement à l'autre;
- la cohérence des estimations de population pour une même cohorte de naissance. Prenons l'exemple de la cohorte masculine des enfants âgés de moins de 5 ans en 1981. En utilisant des données de recensement non rajustées pour le SDNR¹, on remarque que ce groupe est moins nombreux au Recensement de 2001 (groupe des 20 à 24 ans) qu'à celui de 1996 (groupe des 15 à 19 ans). Comme le Canada reçoit beaucoup d'immigrants à ces âges, on se serait attendu au contraire. Or, ce n'est qu'après le rajustement pour le SDNR¹ que la taille de la cohorte augmente, tel qu'attendu, entre 1996 et 2001.

Pour de plus amples informations sur les principales études de couverture, veuillez consulter le document suivant sur le site Internet de Statistique Canada : Rapport technique du Recensement de [1996](#), [2001](#), [2006](#), [2011](#) et [2016](#) sur la couverture. Le rapport technique sur la couverture du Recensement de 2021 sera disponible le 23 octobre 2024.

Composantes

Les erreurs provenant des méthodes d'estimation et des sources de données autres que le recensement ont également une importance non négligeable.

A. Naissances et décès

La loi exigeant la tenue d'un registre de l'état civil, les estimations définitives des naissances et des décès répondent à des normes de qualité très élevées. Toutefois, puisque les données provisoires² sont modélisées, elles diffèrent légèrement des données définitives.

B. Immigrants et résidents non permanents

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) administre les fichiers propres à la mesure des nombres d'immigrants, des demandeurs d'asile ainsi que de titulaires de permis de travail, d'études et de séjour temporaire au Canada. L'immigration étant contrôlée par une loi, les données sur les immigrants et les RNP sont recueillies à leur arrivée au Canada et après celle-ci. Ces données incluent seulement celles de l'immigration régulière et sont considérées de très bonne qualité.

Des différences peuvent exister quant à la province ou le territoire de destination : celui envisagé par l'immigrant au moment de l'arrivée peut différer de celui où il résidera de fait. Les estimations de RNP sont plus sujettes à ces différences que les estimations sur les immigrants, notamment parce que la province ou le territoire de résidence de certains groupes de titulaires de permis est manquant, le nombre de membres de la famille vivant avec les titulaires de permis doit être modélisé et finalement, les sources de données sur les sorties des RNP du pays sont limitées.

C. Émigration et émigration de retour

Parmi les composantes qu'utilise le PED, l'émigration et l'émigration de retour sont les plus difficiles à estimer avec précision puisque le Canada n'a pas de système d'enregistrement à ses frontières. Alors que l'immigration et les résidents non permanents (RNP) sont mieux documentés par le gouvernement fédéral, Statistique Canada a toujours eu recours à des techniques d'estimations indirectes pour estimer le nombre de personnes quittant le pays. Pour cette raison, les statistiques disponibles sur ces deux composantes ont toujours été d'une moins bonne précision que celles des autres composantes.

L'estimation des émigrants de long terme et des émigrants de long terme de retour provient d'informations tirées du fichier de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'estimation doit être rajustée afin de tenir compte des enfants non admissibles au programme et dériver l'émigration et l'émigration de retour des adultes.

Ces rajustements et le délai d'obtention des données sont les deux principales sources d'erreur. Comme il n'existe pas d'information courante sur les émigrants de court terme et les émigrants de court terme de retour, les estimations sont basées sur l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement (ESoR) et le recensement. Les estimations pour la période intercensitaire sont réparties selon l'émigration de long terme. De plus, certaines hypothèses doivent être admises afin de répartir les données nationales par province et territoire et les données annuelles par trimestre. On doit également faire des hypothèses pour établir la variation pour la période postcensitaire. Toute variation géographique ou trimestrielle peut entraîner une erreur dans l'estimation de ces composantes.

D. Migration interprovinciale

Depuis juillet 1993, les estimations provisoires² de la migration interprovinciale sont établies à partir des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). Puisque ce programme ne couvre que les enfants, plusieurs ajustements doivent être faits afin de dériver la migration des adultes. Par conséquent, nous croyons que les estimations provisoires² basées sur l'ACE sont sujettes à des erreurs plus importantes que celles établies à partir des fichiers de données fiscales de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Mesure de la qualité

Afin d'évaluer la qualité de nos estimations, deux mesures d'évaluation sont utilisées : les erreurs de précocité et les erreurs en fin de période.

A. Erreur de précocité

La qualité des estimations provisoires des composantes est évaluée à l'aide des erreurs de précocité. L'erreur de précocité est définie comme étant la différence entre les estimations provisoire et définitive d'une composante donnée divisée par la population totale de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que pour celles des composantes. L'erreur de précocité mesure l'incidence du compromis entre l'exactitude et l'actualité, en faveur de la seconde, sur la population estimée. L'erreur de précocité pour les composantes est calculée comme suit :

$$EP_{(t-1,t)} = \frac{\left(N_{(t-1,t)}^{\text{provisoire}} - N_{(t-1,t)}^{\text{définitive}} \right)}{P_{(t-1)}^{\text{postcensitaire}}} \times 1\,000$$

où :

- $EP_{(t-1,t)}$ = erreur de précocité pour la période allant de t-1 à t;
- $N_{(t-1,t)}^{\text{provisoire}}$ = estimation provisoire d'une composante de l'accroissement démographique;
- $N_{(t-1,t)}^{\text{définitive}}$ = estimation définitive d'une composante de l'accroissement démographique;
- $P_{(t-1)}^{\text{postcensitaire}}$ = estimation postcensitaire de la population de la région géographique en cause à la période t-1.

L'erreur de précocité nous permet de procéder à des comparaisons utiles entre les composantes ainsi qu'entre les provinces et les territoires ayant des populations de tailles différentes. L'erreur de précocité peut être positive ou négative. Une erreur de précocité positive indique une estimation provisoire supérieure à l'estimation définitive, alors qu'une erreur de précocité négative indique l'inverse. Comme l'erreur de précocité mesure la différence entre l'estimation provisoire et la définitive, une erreur faible fera référence à une erreur avoisinant le zéro pour mille.

Erreur de précocité selon la composante, Canada

Au niveau national, la composante de l'immigration était associée aux erreurs de précocité en valeurs absolues les plus faibles, la valeur de l'erreur étant proche de zéro pour mille pour l'ensemble des années à l'étude. À l'opposé, les entrants et les sortants interprovinciaux⁶ affichaient les erreurs de précocité en valeur absolue les plus élevées, la valeur de l'erreur atteignant respectivement 0,98 pour mille et 0,94 pour mille en 2018-2019 et en 2020-2021 (voir le tableau 2).

6. Au niveau national, le solde migratoire interprovincial est égal à zéro puisque la somme des entrants interprovinciaux est égale à la somme des sortants interprovinciaux.

Tableau explicatif 2

Erreurs de précocité annuelles les plus à jour des composantes, Canada, provinces et territoires

Année/Composante	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	pour mille													
Naissances														
2017/2018	0,24	0,67	0,96	0,39	0,20	0,00	0,27	0,05	0,40	0,79	-0,03	0,38	0,24	-0,21
2018/2019	0,25	0,14	0,58	0,53	0,25	0,00	0,36	0,50	0,65	0,42	-0,01	0,57	-0,04	0,37
2019/2020	0,09	0,03	0,06	0,22	0,11	-0,02	0,15	0,09	-0,01	0,28	-0,02	1,96	0,20	-0,77
2020/2021	-0,08	-0,30	-0,59	-0,02	-0,08	-0,02	-0,01	-0,93	-0,18	-0,08	-0,06	-0,55	-0,57	-1,73
Décès														
2017/2018	-0,11	0,08	-1,24	-0,39	-0,21	-0,05	-0,16	-0,05	0,06	-0,08	-0,05	-0,18	0,22	0,21
2018/2019	0,12	0,29	0,44	0,19	0,24	-0,07	0,21	0,32	0,12	0,28	-0,05	-0,72	0,53	-1,26
2019/2020	0,08	-0,11	-0,25	-0,13	0,46	0,00	0,21	-0,04	0,06	0,02	-0,05	-0,85	-0,13	0,03
2020/2021	-0,00	0,04	-0,01	0,01	0,47	-0,06	0,00	0,26	-0,05	0,01	-0,08	-0,52	-0,53	-0,56
Immigration														
2018/2019	-0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	-0,00	-0,00	0,01	-0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00
2019/2020	0,01	-0,00	0,02	-0,01	-0,00	-0,00	0,01	0,04	-0,02	0,01	0,02	0,00	0,00	0,00
2020/2021	-0,00	0,00	0,01	-0,02	0,00	-0,00	-0,00	0,01	-0,03	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2021/2022	-0,01	0,00	-0,02	-0,02	-0,01	-0,00	-0,01	-0,00	-0,01	0,00	-0,00	-0,02	0,00	-0,02
Solde de l'émigration														
2017/2018	0,45	0,46	0,86	-0,35	0,03	0,40	0,80	-0,32	0,31	0,16	0,21	0,78	0,73	0,77
2018/2019	0,36	0,33	0,25	-0,01	0,08	0,40	0,50	0,00	-0,24	0,12	0,47	0,37	1,62	0,68
2019/2020	-0,20	-0,03	0,17	0,29	0,30	0,08	-0,36	-0,43	-0,47	-0,50	-0,02	0,39	0,47	0,46
2020/2021	0,03	0,02	0,04	0,13	0,12	0,12	0,10	-0,43	-0,28	-0,22	0,05	-1,73	0,75	0,10
Solde des résidents non permanents														
2017/2018	0,09	0,56	0,37	0,69	0,37	-0,50	0,65	0,69	0,42	-0,05	-0,87	-0,38	0,22	-0,05
2018/2019	0,07	0,30	-0,87	0,16	0,25	-0,47	0,69	0,73	0,30	-0,06	-0,93	-1,04	-0,80	0,10
2019/2020	0,05	0,12	0,24	-0,16	-0,01	-0,48	0,54	-0,13	0,09	-0,04	-0,29	-1,36	-0,29	-0,18
2020/2021	0,23	0,13	-0,40	0,27	-0,09	-0,15	0,54	-0,16	0,15	0,07	0,35	-1,00	-0,44	-0,18
Entrants interprovinciaux														
2018/2019	0,98	0,55	2,35	1,64	1,46	0,37	0,72	0,68	2,43	3,02	0,43	-0,07	2,73	14,10
2019/2020	-0,17	0,51	-7,65	-1,37	-0,35	0,03	-0,36	-0,33	0,44	0,83	-0,56	-6,47	0,40	12,71
2020/2021	0,94	1,45	2,11	1,47	1,76	0,43	0,61	-2,33	1,39	1,98	2,24	-1,00	4,38	9,41
2021/2022	0,02	1,28	3,60	2,13	3,68	-0,13	-0,52	-2,31	0,80	2,69	-1,31	-4,17	2,18	16,81
Sortants interprovinciaux														
2018/2019	0,98	4,18	5,82	1,98	2,84	0,25	0,36	2,09	2,64	1,26	1,88	13,96	5,60	10,85
2019/2020	-0,17	-0,53	2,59	0,35	0,76	-0,34	-0,20	-0,04	0,30	-0,21	-0,30	0,07	3,50	7,67
2020/2021	0,94	0,95	3,53	0,40	2,66	0,26	0,53	2,66	3,29	2,52	0,51	4,87	6,23	16,23
2021/2022	0,02	-0,86	0,19	-0,25	0,25	-0,69	0,57	-0,33	-0,63	-0,92	0,64	4,45	3,93	7,76
Solde de la migration interprovinciale														
2018/2019	...	-3,62	-3,48	-0,34	-1,38	0,13	0,36	-1,40	-0,21	1,76	-1,44	-14,04	-2,86	3,24
2019/2020	...	1,04	-10,24	-1,72	-1,11	0,38	-0,17	-0,29	0,14	1,05	-0,25	-6,54	-3,10	5,04
2020/2021	...	0,49	-1,43	1,07	-0,90	0,17	0,09	-4,99	-1,90	-0,54	1,73	-5,87	-1,85	-6,82
2021/2022	...	2,14	3,40	2,38	3,43	0,56	-1,09	-1,98	1,43	3,61	-1,95	-8,61	-1,75	9,06

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Pour la période à l'étude, les erreurs de précocité en valeurs absolues pour les naissances variaient de 0,08 pour mille en 2020-2021 à 0,25 pour mille en 2018-2019. Les erreurs de précocité pour les décès étaient positives pour trois des quatre années à l'étude. Seulement l'année 2017-2018 avait une erreur de précocité négative, à -0,11 pour mille, les autres années variant de 0,00 pour mille (2020-2021) à 0,12 pour mille (2018-2019).

Les erreurs de précocité pour le solde de l'émigration étaient généralement positives. Au cours des années considérées, l'erreur de précocité en valeurs absolues de l'émigration était à son niveau le plus bas en 2020-2021 (0,03 pour mille) et à son niveau le plus élevé en 2017-2018 (0,45 pour mille).

Pendant la période allant de 2017-2018 à 2020-2021, l'erreur de précocité du solde des résidents non permanents variait entre 0,05 pour mille en 2019-2020 et 0,23 pour mille en 2020-2021.

Erreur de précocité selon la composante, provinces et territoires

L'erreur de précocité est généralement sujette à une plus grande volatilité dans les provinces ou les territoires de petite taille, puisqu'il s'agit d'une erreur qui varie selon la taille de la population. Au niveau provincial et territorial, les erreurs de précocité en valeurs absolues pour les naissances variaient de près de zéro pour mille (au Québec de 2017-2018 à 2020-2021)⁷ à 1,96 pour mille (au Yukon en 2019-2020). Les erreurs de précocité pour les naissances étaient positives dans la majorité des provinces et des territoires entre 2017-2018 et 2019-2020. Cependant les erreurs étaient négatives dans toutes les juridictions en 2020-2021.

Pour les années à l'étude, l'erreur de précocité en valeur absolue la plus importante pour les décès s'est élevée à 1,26 pour mille (au Nunavut en 2018-2019).

Comparativement aux autres composantes démographiques, l'immigration présentait des erreurs de précocité peu élevées dans les provinces et les territoires. La valeur absolue la plus élevée de l'erreur était de 0,04 pour mille au Manitoba en 2019-2020. Les erreurs de précocité en valeurs absolues pour l'émigration oscillaient entre zéro pour mille (au Manitoba en 2018-2019) et 1,73 pour mille (au Yukon en 2020-2021).

Le solde des résidents non permanents affichait des erreurs de précocité en valeurs absolues inférieures ou égales à 1,36 pour mille pour les provinces et territoires au cours de la période allant de 2017-2018 à 2020-2021.

La plupart du temps, les erreurs de précocité pour les entrants et les sortants interprovinciaux étaient positives au cours des années considérées, ce qui indique que les estimations définitives étaient habituellement inférieures aux estimations provisoires. Les erreurs de précocité pour ces composantes étaient plus grandes pour les territoires que pour les provinces, principalement en raison de la population moins nombreuse des territoires.

À l'échelon provincial, l'erreur de précocité en valeur absolue la plus importante pour le solde migratoire interprovincial s'est élevée à 10,24 pour mille (à l'Île-du-Prince-Édouard en 2019-2020), et la plus faible était de 0,09 pour mille (en Ontario en 2020-2021). Au niveau des territoires, les erreurs de précocité pour le solde de la migration interprovinciale étaient comparativement plus élevées. Ces erreurs en valeurs absolues variaient de 1,75 pour mille dans les Territoires du Nord-Ouest en 2020-2021 à 14,04 pour mille au Yukon lors de la période 2018-2019.

7. Comme nous l'avons mentionné dans la section de la méthodologie, les bureaux de la statistique du Québec, de la Colombie-Britannique et du Yukon fournissent leurs estimations les plus récentes des naissances et des décès à Statistique Canada. Ces chiffres servent à produire les estimations provisoires.

Contribution des composantes à la somme des erreurs de précocité

Les estimations agrégées des erreurs de précocité peuvent produire un « effet de compensation », c'est-à-dire que les erreurs de précocité négatives associées à une composante pourraient neutraliser les erreurs positives associées à une autre composante. Il est possible d'analyser la contribution de chaque composante à la somme des erreurs de précocité sans effet de compensation en utilisant les valeurs absolues des erreurs de précocité. On calcule l'erreur de précocité absolue moyenne en pourcentage de la composante en divisant l'erreur absolue moyenne de la composante par la somme des erreurs et en exprimant le résultat en pourcentage. Dans le cas qui nous intéresse, l'erreur de précocité absolue moyenne selon la composante correspond à la moyenne des erreurs de précocité absolues pour la période allant de 2016-2017 à 2020-2021, soit la dernière période de 5 ans au cours de laquelle les erreurs de précocité annuelles de toutes les composantes sont disponibles.

Au niveau national, l'erreur de précocité absolue moyenne de la composante du solde de l'émigration⁸ est celle qui a le plus contribué à la somme des erreurs de précocité absolues moyennes (41,25%), suivie des erreurs associées aux naissances (28,91 %), au solde des résidents non permanents (15,86 %) et aux décès (13,56 %). L'immigration (0,43 %) était la composante présentant la proportion la moins élevée (voir le tableau 3).

Tableau explicatif 3

Part de l'erreur de précocité moyenne absolue des composantes, 2016-2017 à 2020-2021, Canada, provinces et territoires

	Naissances	Décès	Immigration	Solde de l'émigration ¹	Solde des résidents non permanents	Solde de la migration interprovinciale
	pourcentage					
Canada	28,91	13,56	0,43	41,25	15,86	0,00
Terre-Neuve-et-Labrador	9,51	6,19	0,24	7,46	12,84	63,75
Île-du-Prince-Édouard	7,53	7,55	0,40	4,00	7,29	73,22
Nouvelle-Écosse	12,80	9,02	0,48	8,70	15,88	53,12
Nouveau-Brunswick	7,59	15,89	0,21	8,54	10,56	57,22
Québec	1,01	5,56	0,18	26,48	41,13	25,64
Ontario	13,19	9,48	0,29	22,88	31,30	22,87
Manitoba	12,94	5,27	0,97	8,27	13,23	59,31
Saskatchewan	18,44	6,60	0,71	17,99	20,00	36,25
Alberta	22,20	6,01	0,26	17,36	7,82	46,35
Colombie-Britannique	1,63	2,63	0,34	9,83	35,67	49,91
Yukon	6,72	3,91	0,04	9,29	7,11	72,93
Territoires du Nord-Ouest	6,39	4,89	0,11	9,21	5,35	74,05
Nunavut	10,00	8,23	0,00	8,34	1,44	71,98

1. Le solde de l'émigration comprend l'émigration et l'émigration de retour.

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Au niveau provincial et territorial, la contribution des différentes composantes à la somme des erreurs de précocité absolues moyennes n'était pas uniforme d'un bout à l'autre du pays. Le solde migratoire interprovincial est la composante qui a eu l'incidence la plus marquée sur la somme des erreurs de précocité absolues moyennes dans onze des treize provinces et territoires, sa contribution pour ces onze juridictions variant de 36,25 % en Saskatchewan à 74,05 % dans les Territoires du Nord-Ouest. Au Québec (41,13 %) et en Ontario (31,30 %), c'est le solde des résidents non permanents qui expliquait la plus grande part de l'erreur de précocité (voir le tableau 3).

D'autre part, l'immigration a eu le moins d'incidence sur la somme des erreurs de précocité absolues moyennes dans toutes les provinces et tous les territoires, se situant entre près de zéro pour mille au Nunavut et 0,97 % au Manitoba.

8. La somme des erreurs de précocité absolues moyennes pour le solde de l'émigration comprend les pourcentages d'erreur absolue moyenne pour l'émigration et l'émigration de retour.

B. Erreur en fin de période

L'erreur en fin de période permet de mesurer l'exactitude des estimations postcensitaires. Elle est définie comme la différence entre l'estimation postcensitaire définitive, au jour du recensement, et l'estimation de la population du recensement rajustée pour le sous dénombrement net du recensement (SDNR)¹. Une erreur en fin de période positive signifie que les estimations démographiques postcensitaires ont surestimé la population.

L'erreur en fin de période provient de trois sources : les erreurs principalement dues à l'échantillonnage dans la mesure de la couverture du recensement de départ (2016) et du recensement de fin de période (2021) ainsi que les erreurs relatives aux composantes de l'accroissement démographique pendant la période intercensitaire. Pour chaque période intercensitaire quinquennale, l'erreur en fin de période ne peut être calculée qu'au moment de la diffusion des données du recensement et des estimations du SDNR¹. Elle est calculée pour la population totale de chaque province et territoire ainsi que selon l'âge et le genre. Pour le moment, seule l'erreur de la population totale par province et territoire est disponible.

Le tableau explicatif 4 présente les estimations démographiques postcensitaires au 11 mai 2021, les chiffres censitaires rajustés pour le SDNR¹ et les erreurs en fin de période pour le Canada, les provinces et les territoires pour les recensements de 2001 à 2021.

À l'échelle canadienne, l'erreur en fin de période était estimée à -41 269 ou -0,11 % en 2021. Il s'agit d'une baisse par rapport à l'erreur de 2016 (+0,33 %).

Les estimations démographiques ont sous-estimé la population de six provinces, un territoire et de l'ensemble du pays. Cinq juridictions ont enregistré des erreurs en fin de période supérieures à 1 % ou inférieures à -1 %. De ces endroits, seule la population estimée des Territoires du Nord-Ouest différait de celle du recensement rajusté de plus de 2 % (+2,57 %). En 2016, cinq provinces et un territoire affichaient des erreurs en fin de période supérieures à 1 % ou inférieures à -1 %.

En considérant la variance du SDNR, il est possible d'identifier les erreurs en fin de période qui sont statistiquement significatives. Le tableau explicatif 4 présente les résultats de cette analyse.

L'erreur en fin de période est statistiquement significative pour cinq provinces et un territoire. Ceci signifie que les estimations démographiques ont significativement surestimé ou sous-estimé la population de ces endroits. Comme il a été mentionné précédemment, ces résultats proviennent à la fois de la variabilité de la mesure de l'erreur nette de couverture et des erreurs des composantes de l'accroissement démographique. Parmi ces dernières, la migration interprovinciale et l'émigration sont les composantes les plus associées à l'erreur en fin de période.

Tableau explicatif 4

Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2021

Géographie	Estimations postcensitaires à la date du recensement	Recensement rajusté pour le SDNR ¹	Erreur en fin de période		Erreur-type du SDNR ²	Valeur t ³
	A	B	C=A-B	D=C/B*100	E	F=C/E
	nombre			pourcentage	nombre	
2021						
Canada	38 151 431	38 192 700	-41 269	-0,11	38 241	-1,08
Terre-Neuve-et-Labrador	520 244	526 784	-6 540	-1,24	1 829	-3,58
Île-du-Prince-Édouard	163 796	161 232	2 564	1,59	995	2,58
Nouvelle-Écosse	987 291	997 235	-9 944	-1,00	3 452	-2,88
Nouveau-Brunswick	788 917	789 234	-317	-0,04	2 731	-0,12
Québec	8 597 350	8 563 460	33 890	0,40	16 829	2,01
Ontario	14 784 027	14 828 005	-43 978	-0,30	28 636	-1,54
Manitoba	1 387 415	1 390 499	-3 084	-0,22	5 145	-0,60
Saskatchewan	1 179 830	1 167 428	12 402	1,06	4 464	2,78
Alberta	4 428 921	4 426 908	2 013	0,05	12 527	0,16
Colombie-Britannique	5 185 199	5 214 571	-29 372	-0,56	16 069	-1,83
Yukon	42 849	42 699	150	0,35	174	0,86
Territoires du Nord-Ouest	45 805	44 659	1 146	2,57	228	5,03
Nunavut	39 787	39 986	-199	-0,50	250	-0,80
2016						
Canada	36 149 289	36 029 245	120 044	0,33	43 844	2,74
Terre-Neuve-et-Labrador	530 587	529 490	1 097	0,21	2 015	0,54
Île-du-Prince-Édouard	149 277	146 371	2 906	1,99	870	3,34
Nouvelle-Écosse	948 802	941 407	7 395	0,79	3 042	2,43
Nouveau-Brunswick	756 844	762 836	-5 992	-0,79	2 777	-2,16
Québec	8 300 572	8 211 537	89 035	1,08	20 613	4,32
Ontario	13 910 005	13 841 676	68 329	0,49	33 316	2,05
Manitoba	1 315 618	1 310 260	5 358	0,41	4 829	1,11
Saskatchewan	1 145 688	1 133 196	12 492	1,10	4 651	2,69
Alberta	4 231 077	4 187 186	43 891	1,05	13 530	3,24
Colombie-Britannique	4 741 243	4 845 444	-104 201	-2,15	16 561	-6,29
Yukon	37 853	38 244	-391	-1,02	191	-2,05
Territoires du Nord-Ouest	44 678	44 725	-47	-0,11	257	-0,18
Nunavut	37 045	36 873	172	0,47	229	0,75
2011						
Canada	34 431 763	34 273 205	158 558	0,46	57 546	2,76
Terre-Neuve-et-Labrador	513 607	524 728	-11 121	-2,12	2 912	-3,82
Île-du-Prince-Édouard	145 686	143 590	2 096	1,46	923	2,27
Nouvelle-Écosse	948 713	943 638	5 075	0,54	5 346	0,95
Nouveau-Brunswick	756 533	755 101	1 432	0,19	3 335	0,43
Québec	7 969 916	7 993 123	-23 207	-0,29	23 660	-0,98
Ontario	13 357 838	13 236 621	121 217	0,92	44 121	2,75
Manitoba	1 252 038	1 230 574	21 464	1,74	6 104	3,52
Saskatchewan	1 055 950	1 063 729	-7 779	-0,73	6 306	-1,23
Alberta	3 774 590	3 777 935	-3 345	-0,09	18 046	-0,19
Colombie-Britannique	4 543 776	4 491 451	52 325	1,16	19 494	2,68
Yukon	35 356	35 253	103	0,29	303	0,34
Territoires du Nord-Ouest	44 197	43 439	758	1,74	323	2,35
Nunavut	33 563	34 023	-460	-1,35	608	-0,76

Tableau explicatif 4

Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2021

Géographie	Estimations postcensitaires à la date du recensement	Recensement rajusté pour le SDNR ¹	Erreur en fin de période		Erreur-type du SDNR ²	Valeur t ³
	A	B	C=A-B	D=C/B*100	E	F=C/E
	nombre	nombre		pourcentage	nombre	
2006						
Canada	32 561 079	32 521 670	39 409	0,12	53 926	0,73
Terre-Neuve-et-Labrador	508 694	510 515	-1 821	-0,36	2 710	-0,67
Île-du-Prince-Édouard	137 723	137 754	-31	-0,02	701	-0,04
Nouvelle-Écosse	934 023	938 020	-3 997	-0,43	4 885	-0,82
Nouveau-Brunswick	748 729	746 056	2 673	0,36	3 105	0,86
Québec	7 643 258	7 623 482	19 776	0,26	24 077	0,82
Ontario	12 666 029	12 641 497	24 532	0,19	41 363	0,59
Manitoba	1 176 754	1 182 731	-5 977	-0,51	6 469	-0,92
Saskatchewan	987 799	991 490	-3 691	-0,37	4 805	-0,77
Alberta	3 358 106	3 408 975	-50 869	-1,49	16 091	-3,16
Colombie-Britannique	4 296 271	4 235 151	61 120	1,44	16 591	3,68
Yukon	31 150	32 177	-1 027	-3,19	194	-5,29
Territoires du Nord-Ouest	42 227	43 084	-857	-1,99	236	-3,63
Nunavut	30 316	30 738	-422	-1,37	176	-2,40
2001						
Canada	31 016 117	30 966 063	50 054	0,16	44 749	1,12
Terre-Neuve-et-Labrador	533 707	522 331	11 376	2,18	1 782	6,38
Île-du-Prince-Édouard	138 098	136 619	1 479	1,08	775	1,91
Nouvelle-Écosse	941 548	932 528	9 020	0,97	4 170	2,16
Nouveau-Brunswick	754 177	749 593	4 584	0,61	3 555	1,29
Québec	7 390 018	7 390 359	-341	0,00	21 033	-0,02
Ontario	11 873 903	11 862 355	11 548	0,10	33 472	0,35
Manitoba	1 149 562	1 150 596	-1 034	-0,09	5 423	-0,19
Saskatchewan	1 016 758	1 000 745	16 013	1,60	4 333	3,70
Alberta	3 051 252	3 049 641	1 611	0,05	11 308	0,14
Colombie-Britannique	4 068 158	4 072 543	-4 385	-0,11	15 598	-0,28
Yukon	29 735	30 097	-362	-1,20	372	-0,97
Territoires du Nord-Ouest	41 151	40 655	496	1,22	362	1,37
Nunavut	28 050	28 001	49	0,17	411	0,12

1. Le sous-dénombrement net du recensement inclut les réserves et établissements partiellement dénombrés.

2. L'erreur-type du sous-dénombrement net du recensement exclut les réserves et établissements partiellement dénombrés.

3. Une erreur en fin de période dont la valeur t est supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 est statistiquement significative au niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Appendice A – Lexique

Accroissement démographique ou accroissement total

Variation de l'effectif d'une population entre deux dates. On peut également l'obtenir en faisant la somme de l'**accroissement naturel**, du **solde de la migration totale** et, s'il y a lieu, soustraire l'**écart résiduel**. Il peut être positif ou négatif.

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population entre deux dates résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Âge

Âge au 1^{er} juillet.

Âge médian

L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Âge moyen

L'âge moyen d'une population est la moyenne des âges de ses membres.

Année

À moins d'indication contraire, le terme « année » désigne la période qui s'étend du 1^{er} juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante.

Cohorte

Ensemble des personnes touchées par un phénomène démographique particulier pour une année donnée. La cohorte, dans le cas des naissances, porte le nom de génération.

Composantes de l'accroissement démographique

Chacune des classes d'événements générateurs de variations de population. Les naissances, décès et migrations sont des composantes qui altèrent soit l'effectif de la population totale, soit sa composition selon l'âge et le sexe.

Coefficient de Sprague

Série de facteurs qui, multipliés à des effectifs distribués par groupes d'âges multiples, permettent d'obtenir une distribution des mêmes effectifs selon l'année d'âge.

Couverture du recensement

Sous-dénombrement : Nombre de personnes qui étaient visées par le recensement mais qui n'ont pas été recensées.

Surdénombrement : Nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois.

Sous-dénombrement net du recensement : Différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement.

Écart résiduel

Différence entre l'**accroissement démographique** calculé à partir des **estimations intercensitaires** de la population entre deux dates et celui obtenu par la somme des composantes pour la même période. Cet écart résulte de la répartition de l'**erreur en fin de période** (selon le nombre de jours) sur les mois de la période quinquennale concernée.

Émigrant

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le Canada pour s'établir dans un autre pays, ce qui signifie un changement du lieu de résidence habituel. L'émigration peut être de long ou de court terme.

Émigrant de court terme

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le pays pour établir une résidence de court terme dans un autre pays.

Émigrant de court terme de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** reçu ayant préalablement émigré du Canada sur un horizon de court terme et qui revient s'établir au pays.

Émigrant de long terme

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le pays pour établir une résidence de long terme dans un autre pays.

Émigrant de long terme de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant préalablement émigré du Canada sur un horizon de long terme et qui revient s'établir au pays.

Émigrant de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant préalablement émigré du Canada et qui revient s'établir au pays.

Erreur de précocité

Différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive divisée par la population postcensitaire de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que celles des composantes de l'accroissement démographique.

Erreur en fin de période

Différence entre l'**estimation postcensitaire** à la date du recensement et le résultat du recensement rajusté pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves et les établissements partiellement dénombrés).

Estimation de la population

Postcensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les résultats du dernier recensement disponible rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves et les établissements partiellement dénombrés) et l'estimation de l'**accroissement démographique** survenu depuis la date de ce dernier recensement. Cette estimation peut être provisoire, mise à jour ou définitive.

Intercensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les **estimations postcensitaires** et les résultats rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves et les établissements partiellement dénombrés) des deux recensements encadrant l'année considérée.

Génération

Ensemble des personnes nées au cours d'une période donnée. La génération 2006 désigne l'ensemble des personnes nées en 2006.

Immigrant

Un **immigrant** désigne une personne qui est un résident permanent ou un immigrant reçu. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les personnes nées à l'étranger d'un parent canadien ne sont pas des immigrants et sont plutôt incluses dans la composante de l'émigration de retour.

Pour le Centre de démographie, les termes « immigrant », « immigrant reçu » et « résident permanent » font référence au même concept.

Migration internationale

La migration internationale représente l'ensemble des déplacements de la population entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. On distingue à cet égard les **immigrants**, les **émigrants**, les **émigrants de retour** ainsi que le **solde des résidents non permanents**.

Migration interprovinciale

La migration interprovinciale représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa province ou territoire d'origine et un **entrant** pour sa province ou territoire de destination.

Population

La population estimée répond à la même définition que celle du recensement. Il s'agit donc du nombre de Canadiens qui ont leur lieu habituel de résidence dans la région considérée, sans égard au lieu où ils se trouvaient le jour du recensement. Sont également comptés les Canadiens séjournant dans un logement de la région en cause le jour du recensement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada, de même que ceux qui sont considérés comme des **résidents non permanents**.

Rapport de dépendance démographique

La somme des populations âgées de **0 à 14 ans** et de **65 ans et plus** que l'on rapporte sur la population âgée de **15 à 64 ans**.

Rapport de masculinité

Rapport de l'effectif de sexe masculin à l'effectif de sexe féminin. Le rapport de masculinité à la naissance désigne le rapport des naissances masculines aux naissances féminines. On exprime généralement ce rapport comme un indice, où l'effectif du sexe féminin sert de base 100.

Réserves et établissements partiellement dénombrés

Réserves et établissements pour lesquels le dénombrement des logements n'a pas été autorisé ou n'a pas pu être complété pour diverses raisons, y compris les évacuations en raison des feux de forêt ou les restrictions d'accès liées à la pandémie de COVID-19.

Résident non permanent

Un **résident non permanent** désigne une personne d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeur d'asile).

Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également inclus, sauf si ces membres de la famille sont déjà citoyens canadiens, immigrants reçus (ou résidents permanents) ou résidents non permanents eux-mêmes.

Pour le Centre de démographie, les termes « résident non permanent » et « immigrant temporaire » font référence au même concept.

Résidents non permanents, entrants

Nombre de personnes entrant au Canada pour travailler, étudier ou demander l'asile avec les membres de leur famille qui ne sont ni citoyens canadiens ou immigrants reçus (résidents permanents).

Résidents non permanents, sortants

Nombre de titulaires de permis de travail et d'études qui quittent le Canada, ainsi que les membres de leur famille qui ne sont pas des citoyens canadiens ou des immigrants reçus (résidents permanents).

Ce nombre comprend également les titulaires de permis et les demandeurs d'asile qui séjournent au Canada et qui ont obtenu le statut de résident permanent. Dans ce cas, ces personnes seront ajoutées à la composante de l'immigration.

Les demandeurs d'asile dont le statut a été révoqué sont comptés comme sortants.

Solde de la migration internationale

Le solde de la migration internationale est obtenu selon la formule suivante : **Immigrants + Solde des résidents non permanents - Solde de l'émigration**.

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale représente la différence entre les **entrants** et les **sortants** pour une province ou un territoire donné.

Solde de la migration totale

Somme des soldes de la **migration internationale** et **interprovinciale**.

Solde de l'émigration

Le solde de l'émigration est obtenu selon la formule suivante : **Émigrants - Émigrants de retour**. Pour les

estimations de 1991 à 2016, le solde de l'émigration est obtenu selon la formule suivante : **(Émigrants + Solde de l'émigration temporaire) - Émigrants de retour.**

Solde de l'émigration temporaire

Pour les estimations démographiques de 1991 à 2016, le solde de l'émigration temporaire représente la variation des effectifs d'émigrants temporaires entre deux dates. L'émigration temporaire concerne les citoyens canadiens ou **immigrants** vivant temporairement à l'étranger et ne possédant plus de lieu habituel de résidence au Canada. Après 2016, le solde de l'émigration temporaire est réparti dans les composantes des émigrants et des émigrants de retour.

Solde des résidents non permanents

Le solde des **résidents non permanents** est la différence entre les **résidents non permanents entrants et sortants** au Canada entre deux dates pour une province ou un territoire donné.

Statistiques de l'état civil

Les statistiques de l'état civil couvrent l'ensemble des événements démographiques (naissances, décès, mariages et divorces) pour lesquels il existe une obligation légale d'aviser le bureau du registraire de la province ou du territoire.

Taux

Rapport du nombre d'événements estimés de l'année (t, t+1) à la moyenne des populations de début et de fin de période. À cet égard, on retrouve les taux de natalité, de mortalité, d'immigration, etc. Les taux sont généralement exprimés en pour 1 000.

Taux d'accroissement démographique ou d'accroissement total : Rapport de l'accroissement de la population entre l'année t et t+1 à la population moyenne de ces deux années. Ce taux est généralement exprimé en pour 1 000.

Taux de sous-dénombrement de la population : Rapport du nombre estimé de personnes qui n'ont pas été recensées (mais qui étaient visées par le recensement) à celui de l'ensemble des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de surdénombrement de la population : Rapport du nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois au nombre total des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de sous-dénombrement net du recensement de la population : Différence entre le taux de sous-dénombrement et le taux de surdénombrement.

Type de résident non permanent

Désigne la catégorie pour laquelle un résident non permanent a été autorisé à entrer au Canada afin d'y résider temporairement. Cette catégorie est définie selon le nombre et le(s) type(s) de permis et/ou demande d'asile qu'un résident non permanent détient à une date donnée. Les types de résidents non permanents sont mutuellement exclusifs et sont dérivés dans l'ordre de classification suivant : demandeurs d'asile puis titulaires de permis. Par conséquent, il n'y a pas de demandeurs d'asile parmi les titulaires de permis.

Demandeurs d'asile

Résidents non permanents qui ont demandé le statut de réfugié pendant qu'ils se trouvaient au Canada et qui attendent une décision sur leur demande d'asile au pays. Cette catégorie inclut :

Demandeurs d'asile avec permis de travail seulement

Demandeurs d'asile qui détiennent un permis de travail seulement. Un permis de travail est un document délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui autorise une personne à travailler au Canada de façon temporaire.

Demandeurs d'asile avec permis d'études seulement

Demandeurs d'asile qui détiennent un permis d'études seulement. Un permis d'études est un document délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui autorise une personne à étudier dans un établissement d'enseignement désigné au Canada.

Demandeurs d’asile avec permis de travail et d’études

Demandeurs d’asile qui détiennent un permis de travail et un permis d’études simultanément.

Demandeurs d’asile non titulaires de permis de travail ou d’études

Demandeurs d’asile qui ne détiennent ni un permis de travail, ni un permis d’études en supplément à leur demande d’asile.

Titulaires de permis

Résidents non permanents qui ne sont pas demandeurs d’asile, mais qui détiennent un permis (de travail, d’études ou de séjour temporaire). Cette classification comprend également les membres de leur famille qui ne sont pas déjà citoyens canadiens, immigrants reçus (résidents permanents) ou résidents non permanents eux-mêmes. Cette catégorie inclut :

Titulaires de permis de travail seulement

Résidents non permanents qui détiennent un permis de travail seulement. Un permis de travail est un document délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui autorise une personne à travailler au Canada de façon temporaire. Ce sous-type n’inclut pas les membres de la famille.

Titulaires de permis d’études seulement

Résidents non permanents qui détiennent un permis d’études seulement. Un permis d’études est un document délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui autorise une personne à étudier dans un établissement d’enseignement désigné au Canada. Ce sous-type n’inclut pas les membres de la famille.

Titulaires de permis de travail et d’études

Résidents non permanents qui détiennent un permis de travail et un permis d’études simultanément. Ce sous-type n’inclut pas les membres de la famille.

Autres

“Autres” fait principalement référence aux membres de la famille vivant avec les titulaires de permis, sauf si ces membres de la famille sont déjà citoyens canadiens, immigrants reçus (résidents permanents) ou résidents non permanents eux-mêmes. Ce type de RNP fait également référence aux titulaires de permis de séjour temporaire, auparavant appelés “permis ministériels”.

Vieillesse démographique

Accroissement de la **proportion des personnes âgées** au sein d’une population.

Appendice B – Sources et commentaires

Population de départ

Recensement de la population du 11 mai 2021 rajusté pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves et établissements partiellement dénombrés).

Recensement de 2021 : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2021, [Tableau : 98-10-0001-01](#).

Sous-dénombrement net du recensement : Voir Le Quotidien du 27 septembre 2023.

Réserves et établissements partiellement dénombrés : Voir Le Quotidien du 27 septembre 2023.

Naissances et décès

Statistique Canada, Centre de données sur la santé de la population.

Statistique Canada, Centre de démographie, n° 91-215-X au catalogue, annuel.

Naissances

Taux de fécondité de 2022 calculés à partir des comptes provisoires de naissances selon le groupe d'âge de la mère du Centre de données sur la santé de la population appliqués aux estimations de la population féminine selon le groupe d'âge en début de trimestre. Pour le Québec, la Colombie-Britannique et le Yukon, les naissances ont été fournies par leur agence statistique respective.

Note : Les naissances fournies par le Centre de données sur la santé de la population étaient incomplètes pour la Nouvelle-Écosse pour les mois d'août à décembre 2021 et pour le Manitoba pour toute l'année 2021 et 2022. Dans ces cas, le nombre de naissances a été remplacé par des estimations fondées sur les taux de fécondité de 2020. La répartition des naissances par genre au Manitoba pour 2021 et 2022 a été basée sur le rapport des genres au Manitoba de 2017-2018 à 2019-2020.

Décès

Taux de mortalité de 2021 calculés à partir des comptes provisoires de décès selon le groupe d'âge et sexe du Centre de données sur la santé de la population appliqués aux estimations de la population selon le groupe d'âge et sexe en début de trimestre. Pour le Québec, la Colombie-Britannique et le Yukon, les décès ont été fournis par leur agence statistique respective.

Immigration

Estimations établies à partir du fichier des immigrants d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) reçu le 15 août 2023.

Pour des raisons méthodologiques, les estimations totales d'immigrants par province et territoire publiées par le Programme des estimations démographiques peuvent différer de celles publiées par IRCC. En cas de divergence entre les deux sources, les nombres officiels d'immigrants restent ceux publiés par IRCC.

Note : Aucun ajustement en lien avec la COVID-19 n'a été apporté à la méthode habituelle d'estimation, les données d'IRCC ayant été reçues en temps opportun et étant de qualité normale.

Émigration

Pour les émigrants de long terme, données produites par le Centre de démographie en utilisant les :

- données du programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). La dernière année utilisée est celle de 2020-2021;
- données fiscales calculées à partir du fichier T1FF fourni par le Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique de Statistique Canada. La dernière année utilisée est celle de 2020-2021;
- données américaines du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics ». La dernière année utilisée est celle de 2020-2021;
- données sur le nombre d'émigrants adultes et enfants tirées du fichier T1FF pour la distribution provinciale des adultes. La dernière année utilisée est celle de 2020-2021.

Pour les estimations subséquentes à 2020-2021, on a :

- calculé le quotient d'émigration de 2018-2019 pour le Canada;
- appliqué ce quotient à la population du Canada au 1^{er} juillet du début de la période à estimer;
- réparti le nombre d'émigrants du Canada par province et territoire selon la distribution provinciale de 2018-2019;
- réparti ces données par mois selon la saisonnalité de l'émigration de la province ou du territoire de l'année 2018-2019.

Pour les émigrants de court terme, pour la période intercensitaire, les données sont produites par le Centre de démographie en utilisant les :

- données tirées des fichiers de l'Étude sur le sous-dénombrement du Recensement (ESoR) de 2021.
- Pour les estimations postcensitaires, on a :
- calculé le quotient de l'émigration de court terme de 2020-2021 pour le Canada;
- appliqué ce quotient à la population du Canada au 1^{er} juillet du début de la période à estimer;
- réparti par province et territoire et par mois les émigrants de court terme estimés selon la distribution des émigrants de long terme.

Note : Aucun ajustement en lien avec la COVID-19 n'a été apporté à la méthode habituelle d'estimation. Cependant, pour les émigrants de long terme, le taux 2018-2019 a été utilisé au lieu de celui de 2020-2021 afin d'éviter de reproduire les effets de la pandémie dans les estimations subséquentes à 2020-2021.

Émigration de retour

Pour les émigrants de long terme de retour, données produites par le Centre de démographie en utilisant les :

- données du programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). La dernière année utilisée est celle de 2020-2021;
- Recensement de 2021 – Mobilité 1 an.

Pour les estimations subséquentes à 2020-2021, on a :

- calculé le quotient d'émigration de retour de 2018-2019 pour le Canada;
- appliqué ce quotient à la population du Canada au 1^{er} juillet du début de la période à estimer;
- réparti le nombre d'émigrants de retour du Canada par province et territoire selon la distribution provinciale de 2018-2019;
- réparti ces données par mois selon la saisonnalité de l'émigration de retour de la province ou du territoire de l'année 2018-2019.

Pour les émigrants de court terme de retour, pour la période intercensitaire, les données sont produites par le Centre de démographie en utilisant les :

- Recensement de 2021 – Question sur le lieu de résidence 5 ans auparavant;
- estimations des émigrants de long terme de retour pour la période intercensitaire 2016 à 2021.
- réparti par province et territoire et mensuellement les émigrants de court terme de retour estimés selon la distribution des émigrants de court terme.

Pour les estimations postcensitaires, on a :

- calculé le quotient de l'émigration de court terme de retour de 2020-2021 pour le Canada;
- appliqué ce quotient à la population du Canada au 1^{er} juillet du début de la période à estimer;
- réparti par province et territoire et par mois les émigrants de court terme de retour estimés selon la distribution des émigrants de court terme.

Note : Aucun ajustement en lien avec la COVID-19 n'a été apporté à la méthode habituelle d'estimation. Cependant, pour les émigrants de long terme de retour, le taux 2018-2019 au lieu de celui de 2020-2021 a été utilisé afin d'éviter de reproduire les effets de la pandémie dans les estimations subséquentes à 2020-2021.

Résidents non permanents

Estimations produites par le Centre de démographie à partir des fichiers des titulaires de permis et des demandeurs d'asile d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) reçus le 15 août 2023. D'autres ajustements méthodologiques tirés de l'appariement entre les recensements et les données d'IRCC sont ensuite appliqués.

Depuis le 17 mars 2022, les personnes titulaires de l'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) et étant en sol canadien sont incluses.

Note : Aucun ajustement en lien avec la COVID-19 n'a été apporté à la méthode habituelle d'estimation, les données d'IRCC ayant été reçues en temps opportun et étant de qualité normale.

Migration interprovinciale

Données produites par le Centre de démographie en utilisant les :

- données rajustées des enfants migrants du programme de l'ACE de l'Agence du revenu du Canada (ARC);
- facteurs (${}_jG$) correspondant au rapport du taux de migration de l'ensemble des enfants au taux de migration des enfants inscrits au programme de l'ACE calculés à partir des données fiscales de 2021-2022;
- facteurs (${}_jF$) permettant de dériver la migration des adultes et correspondant au rapport entre le taux de migration des adultes à celui des enfants, calculés à partir de la moyenne des données fiscales de 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

Notes : Dû au changement de la méthodologie, nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de faire la somme des entrants ou des sortants interprovinciaux afin d'obtenir une période de temps différente (par exemple la somme des estimations trimestrielles n'égale pas les estimations annuelles). Cette méthode a été appliquée à partir de juillet 2011.

Aucun ajustement en lien avec la COVID-19 n'a été apporté à la méthode habituelle d'estimation.

Produits connexes

Publications

91-003-X	Regard sur la démographie canadienne
91-209-X	Rapport sur l'état de la population du Canada
91-214-X	Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales
91-215-X	Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires
91-520-X	Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires
91-528-X	Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada

Tableaux

17-10-0005-01	Estimations de la population au 1 ^{er} juillet, par âge et sexe
17-10-0006-01	Estimations des décès, par âge et sexe, annuelles
17-10-0008-01	Estimations des composantes de l'accroissement démographique, annuelles
17-10-0009-01	Estimations de la population, trimestrielles
17-10-0014-01	Estimations des composantes de la migration internationale, par âge et sexe, annuelles
17-10-0015-01	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, par âge et sexe, annuelles
17-10-0016-01	Estimations des naissances, par sexe, annuelles
17-10-0020-01	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, trimestrielles
17-10-0021-01	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, annuelles
17-10-0022-01	Estimations des migrants interprovinciaux selon la province ou territoire d'origine et de destination, annuelles
17-10-0040-01	Estimations des composantes de la migration internationale, trimestrielles
17-10-0060-01	Estimations de la population au 1 ^{er} juillet, selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe
17-10-0045-01	Estimations des migrants interprovinciaux selon la province ou territoire d'origine et de destination, trimestrielles
17-10-0061-01	Estimations du nombre de familles de recensement au 1 ^{er} juillet
17-10-0059-01	Estimations des composantes de l'accroissement naturel, trimestrielles
13-10-0708-01	Décès, selon le mois
13-10-0709-01	Décès, selon le groupe d'âge et le sexe
13-10-0415-01	Naissances vivantes, selon le mois
13-10-0416-01	Naissances vivantes, selon l'âge de la mère
13-10-0417-01	Âge moyen de la mère à l'accouchement (naissances vivantes)
13-10-0418-01	Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité (naissances vivantes)
13-10-0710-01	Décès et taux de mortalité, selon le groupe d'âge

Enquêtes

3231	Statistique Canada, Base canadienne de données de l'état civil - Naissance (BCDECN)
3233	Statistique Canada, Base canadienne de données de l'état civil - Décès (BCDECN)
3601	Estimations démographiques trimestrielles (EDT)
3604	Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires
3605	Estimations de la population selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces et territoires
3606	Estimations du nombre de familles de recensement au 1 ^{er} juillet, Canada, provinces et territoires